

Programme AccèsLogis Québec

DESCRIPTION DU PROJET POUR LA RECONNAISSANCE DU CARACTÈRE NOVATEUR

Formulaire P3i (version 2.0)

1. DONNÉES SUR LE PROJET

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Nom du projet :	
N° de dossier : ACL-	
Nom de l'organisme :	
Municipalité :	
Nombre total d'unités :	

Votre projet vise-t-il l'obtention d'une certification LEED? Oui Non

CHAMP(S) D'INNOVATION DU PROJET
Efficacité énergétique :
Durabilité :
Santé et amélioration des milieux de vie :
Innovation technique ou technologique :

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET

--

3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU CARACTÈRE NOVATEUR DU PROJET SELON LE OU LES CHAMPS SÉLECTIONNÉS

Remplir la ou les sections requises.

a) PROJET NOVATEUR SUR LE PLAN DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Énumérer les objectifs du projet d'innovation.

Décrire les éléments ou systèmes novateurs proposés en lien avec les objectifs ci-dessus.

Décrire le plan de suivi du projet pendant et après sa réalisation. Les projets doivent faire l'objet d'un suivi post-occupationnel pendant au moins 12 mois pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs. Un rapport comprenant une analyse des résultats devra être déposé à la Société d'habitation du Québec (SHQ) au terme de ce suivi.

b) PROJET NOVATEUR SUR LE PLAN DE LA DURABILITÉ

Énumérer les objectifs du projet d'innovation.

Décrire les éléments ou systèmes novateurs proposés en lien avec les objectifs ci-dessus.

Décrire le plan de suivi du projet pendant et après sa réalisation. Les projets doivent faire l'objet d'un suivi post-occupationnel pendant au moins 12 mois pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs. Un rapport comprenant une analyse des résultats devra être transmis à la SHQ au terme de ce suivi.

c) PROJET NOVATEUR SUR LE PLAN DE LA SANTÉ ET DE L'AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE

Énumérer les objectifs du projet d'innovation.

Décrire les éléments ou systèmes novateurs proposés en lien avec les objectifs ci-dessus.

Décrire le plan de suivi du projet pendant et après sa réalisation. Les projets doivent faire l'objet d'un suivi post-occupationnel pendant au moins 12 mois pour évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs. Un rapport comprenant une analyse des résultats devra être déposé à la SHQ au terme de ce suivi.

d) PROJET NOVATEUR SUR LE PLAN TECHNIQUE OU TECHNOLOGIQUE

Énumérer les objectifs du projet d'innovation.

Décrire les éléments ou systèmes novateurs proposés en lien avec les objectifs ci-dessus.

Décrire le plan de suivi du projet pendant et/ou après sa réalisation. Un rapport devra être déposé à la SHQ au terme de ce suivi.

Les signataires certifient que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

ARCHITECTE

Firme :			
Répondante ou répondant :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Nom en lettres moulées

Signature

INGÉNIEURE CIVIL OU INGÉNIEUR CIVILE

Firme :			
Répondante ou répondant :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Nom en lettres moulées

Signature

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR EN STRUCTURE

Firme :			
Répondante ou répondant :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Nom en lettres moulées

Signature

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

Firme :			
Répondante ou répondant :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Nom en lettres moulées

Signature

INGÉNIEURE OU INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Firme :			
Répondante ou répondant :			
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

Nom en lettres moulées

Signature

Veillez fournir les offres de services des professionnels liés au suivi des aspects novateurs pendant et après la réalisation du projet.

Note importante :

Seuls les éléments et systèmes présentés dans ce formulaire et reconnus par la SHQ pourront être admissibles à la subvention pour les projets novateurs. Toute modification apportée aux éléments ou systèmes novateurs reconnus devra être soumise à la SHQ pour approbation.